VENTES A L'ENCAN

Par JAMES F. KEENEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

HERITIERS TOUS MAJEURS.

VENTE EN PARTITION.

Occasion pour ceux qui cherchent une maison, financiers ou spéculateurs, d'acquérer un joli cottage double isolé, Nos. 4319-21 rue Sud Liberté, avec allée, et terres 50x120, touchant presque l'Avenue Napoléon.

Le JEUDI, 11 juin 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Mlle Laura M. Murray et al. vs. James A. Hawkins.

No. 104,918—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

Par JAMES F. KEENEY, Encanteur, bureau No. 542 Bâtisse Audubon, No. 931 rue Canal, le JEUDI, 11 juin 1914, au 311 de la rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et persécution d'un jugement rendu et lu en cour ouverte le 24 avril 1914, et signé le 4 mai 1914 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations y appartenant, portant les numéros municipaux 4319-4321 rue S. Liberté, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 563, borné par les rues S. Liberté (autrefois Green), Berlin et Howard et l'avenue Napoléon, situé à une distance de cent trente pieds du coin des rues S. Liberté et Berlin, et mesurant cinquante pieds de face à la rue S. Liberté sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Les dites améliorations consistent d'un joli cottage double isolé, contenant, sur l'un des côtés quatre grandes chambres, bain, gaz et galerie sur le devant, et de l'autre côté, quatre grandes chambres, bain, gaz, grande porte pour automobile, grande cour, abri, citerne, grille en fer, etc., allée en macadam, et porte les numéros municipaux 4319-21. Facile accès aux tramways, écoles, églises, etc.

Conditions—Comptant; l'acheteur devant recevoir les loyers que depuis le jour de la signature de l'acte de vente. L'acheteur se rendra en outre responsable du paiement des taxes municipales et de l'état pour 1914, déposera 10 pour cent du prix d'achat entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication, ceci sans intérêts, et paiera les frais de l'acte de vente devant James Simeon, notaire en cette ville.

JAMES F. KEENEY, Encanteur.
Bureaux, 542 Bâtisse Audubon.
BENJAMIN ORY, E. M. STAFFORD et H. W. ROBINSON, Avocats.
mai 10 17 24 31—juin 7 9 10 11

PAR CARRERE & CARRERE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages du Cinquième District.
Cottage Double Isolé.
334-336 avenue Pacific, entre l'avenue Pélican et la rue Alix.
Cottage Double Isolé.
338-340 avenue Pacific, entre l'avenue Pélican et la rue Alix.
Cottage Simple Isolé.
227 rue Delaronde, entre les rues Seguin et Bermuda.
Cottage Double Isolé.
342-344 avenue Pacific, entre l'avenue Pélican et la rue Alix.
Cottage Double Isolé.
222-224 rue Verret, entre l'avenue Pélican et Deleronde, îlet Oliver Station.

Le MARDI, 9 juin 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne. Succession de Caroline S. Brauner. — No. 108,230 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division C.

MARDI, le 9 juin 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre daté et signé le 4 mai 1914, par l'honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, je, ERNEST A. CARRERE, encanteur dûment autorisé dans et pour la Paroisse d'Orléans, procéderai à la vente des propriétés suivantes décrites, à savoir:

1—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances leur appartenant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par les numéros quinze et seize de l'îlet No. 8, borné par les rues Peter et Alix et les avenues Atlantic et Pacific, suivant le plan du dit îlet dressé par P. A. d'Hemecourt, topographe, daté le 27 septembre 1876, déposé en l'étude de W. H. Seymour, ancien notaire en cette ville. D'après le dit plan, ces lots mesurent chacun trente-et-un pieds sept pouces de face à l'avenue Pacific, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds huit pouces entre lignes parallèles. Les améliorations consistent de deux maisons construites légèrement et couvertes en ardoises, désignés par les numéros 334-336 de l'avenue Pacific, et contenant 4 chambres, galerie, etc.; et les numéros 338-340, 5 chambres, abri, etc., et les connexions d'eau et égouts.

2—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes dépendances leur appartenant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No. sept de l'îlet No. 15, borné par les rues Delaronde, Seguin et Bermuda et l'avenue Pélican, sur le plan dressé par A. d'Hemecourt, topographe, daté le 18 mars 1842, et déposé en l'étude de L. T. Caire, feu notaire en cette ville, par le numéro 22, dans son livre de plans No. 4 bis. Selon le dit plan, le dit lot de terre mesure, en unités françaises, trente-et-un pieds de face à la rue Delaronde, sur une profondeur de cent-vingt pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison légèrement construite, couverte en ardoises, cottage simple, protégée par une grille en fer sur le côté face, et contenant huit chambres, bain, hangar, vestibule, galerie, etc., bien tapissés, égouts et connexions d'eau.

3—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné sous le numéro quatorze de l'îlet No. 48, borné par les rues Peter et Alix et les avenues Atlantic et Pacific, sur le plan déjà cité par P. A. d'Hemecourt, topographe, sous la date du 27 septembre 1876. D'accord avec ce dit plan, ce lot de terre mesure trente-et-un pieds sept pouces de face sur la Pacific avenue, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds huits pouces, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent des numéros 342-44 avenue Pacific, contenant cinq chambres, abri, etc., de chaque côté.

4—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes dépendances y appartenant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le numéro 14 de l'îlet No. 26, borné par les rues Verret, Delaronde, Peter et Olivier, d'après le plan dressé par J. A. d'Hemecourt, topographe, déposé en l'étude de S. Magner, notaire, lequel lot de terre mesure trente-et-un pieds, sept pouces et trois lignes de face à la rue Verret, trente-et-un pieds six pouces de large sur le côté arrière, sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds six pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. treize, et cent cinquante-neuf pieds, neuf pouces et deux lignes de profondeur, sur l'autre côté. Les améliorations comprennent une maison légèrement construite, couverte en ardoises, double cottage, contenant cinq chambres, galerie, eau de ville, et loyer de douze dollars de chaque côté.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant payer en sus les actes de vente qui devront être passés devant Robert Legler, notaire, ainsi que les taxes pour l'année 1914, et ainsi dix pour cent de dépôt sur le montant de son enchère.

CARRERE & CARRERE, Encanteurs.
Bureaux, 806 rue Perdido.
LEGLER & GLEASON, Avocats.
mai 5 10 17 24 31—juin 7 9

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Louis D. Mazurette.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 107,415 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pourquoi le compte final présenté par Adolph E. Mazurette, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
W. W. YOUNG, Avocat.
mai 29—juin 2 7

E. A. ANDRIEU,
SUCCESSEUR
JULES ANDRIEU
PROPRIETES FONCIERES
STOCKS ET BONS
802 RUE PERDIDO
Membre de la New Orleans Stock Exchange, Ph. & Bdg. 21.

Par JAMES F. KEENEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour ceux qui cherchent une maison, financiers ou spéculateurs, d'acquérer un joli cottage double isolé, Nos. 4319-21 rue Sud Liberté, avec allée, et terres 50x120, touchant presque l'Avenue Napoléon.

Le JEUDI, 11 juin 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Mlle Laura M. Murray et al. vs. James A. Hawkins.

No. 104,918—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

Par JAMES F. KEENEY, Encanteur, bureau No. 542 Bâtisse Audubon, No. 931 rue Canal, le JEUDI, 11 juin 1914, au 311 de la rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et persécution d'un jugement rendu et lu en cour ouverte le 24 avril 1914, et signé le 4 mai 1914 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations y appartenant, portant les numéros municipaux 4319-4321 rue S. Liberté, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 563, borné par les rues S. Liberté (autrefois Green), Berlin et Howard et l'avenue Napoléon, situé à une distance de cent trente pieds du coin des rues S. Liberté et Berlin, et mesurant cinquante pieds de face à la rue S. Liberté sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Les dites améliorations consistent d'un joli cottage double isolé, contenant, sur l'un des côtés quatre grandes chambres, bain, gaz et galerie sur le devant, et de l'autre côté, quatre grandes chambres, bain, gaz, grande porte pour automobile, grande cour, abri, citerne, grille en fer, etc., allée en macadam, et porte les numéros municipaux 4319-21. Facile accès aux tramways, écoles, églises, etc.

Conditions—Comptant; l'acheteur devant recevoir les loyers que depuis le jour de la signature de l'acte de vente. L'acheteur se rendra en outre responsable du paiement des taxes municipales et de l'état pour 1914, déposera 10 pour cent du prix d'achat entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication, ceci sans intérêts, et paiera les frais de l'acte de vente devant James Simeon, notaire en cette ville.

JAMES F. KEENEY, Encanteur.
Bureaux, 542 Bâtisse Audubon.
BENJAMIN ORY, E. M. STAFFORD et H. W. ROBINSON, Avocats.
mai 10 17 24 31—juin 7 9 10 11

PAR ALBERT L. PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur du Premier District. Important magasin à deux étages et résidence, formant le coin de l'avenue Howard et des rues Annonciation et Tchoupitoulas, désignés par les numéros 1000 à 1010 rue Annonciation, et 1901 à 1111 rue Tchoupitoulas.

Edifice en briques à trois étages, No. 1018 rue Tchoupitoulas. Dans l'affaire de Michael A. Donnelly vs. James, Amelia et Anita Donnelly, mineurs.

No. 108,307, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

Par ALBERT L. PAUL, Encanteur, bureau, 331 rue Carondelet. On vendra à l'enchère publique, le JEUDI, 25 juin 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu et poursuite d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 13 mai 1914, et signé en cour ouverte le 19 mai 1914, par l'honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de partition ci-dessus:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet No. 68 du Premier District de cette ville, borné par les rues Delord (maintenant avenue Howard), Tchoupitoulas, Annonciation et Poeyfarre, numérotés 1 et 2; le lot 1 mesure 64 pieds 7 pouces (64' 7") de face à la rue Annonciation, sur soixante-dix pieds deux pouces (70' 2") sur la rue Tchoupitoulas; quarante-sept pieds, dix pouces et sept lignes (47' 10" 7''') de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot 2, et vingt-et-un pieds, six pouces et quatre lignes (21' 6" 4''') sur la ligne du côté opposé. Le lot 2 mesure vingt-six pieds (26') de face à la rue Annonciation, vingt-huit pieds trois pouces (28' 3") sur la rue Tchoupitoulas, quarante-sept pieds, dix pouces et sept lignes (47' 10" 7''') sur la ligne de séparation du lot No. Un et cinquante-huit pieds, six pouces et deux lignes (58' 6" 2''') de profondeur sur la ligne de séparation du lot Trois. Les améliorations, appelées numéros 1000 et 1010 rue Annonciation comprennent l'édifice en brique à deux étages, de bonne construction, occupé par un magasin et des appartements, toujours loué, et très désirable pour n'importe quel commerce.

2. — Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No. 50, borné par les rues Tchoupitoulas, Calliope, Pearl et Delord, désigné par le numéro six (6), mesurant vingt-et-un pieds, onze pouces et une ligne (21' 11" 1''') de face à la rue Tchoupitoulas sur quatre-vingt trois pieds six pouces (83' 6") de profondeur, et dix-huit pieds six pouces (18' 6") ou plus de largeur à l'arrière. D'accord avec un croquis topographique par A. de Armas, voyer, annexé à un acte devant C. T. Soniat, notaire, le 27 mars 1884, il apparaît que la largeur de la ligne arrière du dit lot No. 6 est 21' 11". Les améliorations comprennent l'édifice en briques à trois étages appelé No. 1018 rue Tchoupitoulas.

Conditions de Vente:—Comptant, l'acquéreur devant payer les impôts pour l'années 1913 et 1914, par dessus et en plus du prix de l'adjudication. Les actes de vente et coûts de tous certificats seront aux frais de l'acquéreur, devant Clifford M. Eustis, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

JOHN L. FELIU, Avocat pour le demandeur.
RIXFORD J. LINCOLN, Avocat pour le défendeur.
mai 24 31—juin 7 14 21 25

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme John J. Frawley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 108,857 — Division E — Attendu que Philip Joseph Frawley a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme John J. Frawley, décédée, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier
JOHN P. SULLIVAN, ARTHUR LANDRY, EDWARD M. HEATH, Avocats.
juin 6 10 15

Succession d'Anna Maria Riebel, veuve d'Henry Brand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,136 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par William Spitz, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
E. W. RISCHOW, ARTHUR LANDRY, Avocats.
30 mai—juin 3 8

Succession de John T. Raymond.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,510 — Division C — Attendu que Clelie Louise Lange, veuve en premier mariage d'E. J. Hotard, et en second mariage de John T. Raymond, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de John T. Raymond, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
F. A. MIDDLETON, Avocat.
mai 29—juin 2 7

Succession de Louis C. Tortorich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,670 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les sept jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par A. M. Tortorich, Jos. Nasiase et August Barry, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
F. J. DREYFOUS, A. D. DANZIGER, Avocats.
Mai Block, juin 2 8

VENTES A L'ENCAN

Par DAVID H. CULLIGAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partition. Succession de Michael J. Joyce.

No. 104,708, Division D, Cour Civile de District. Le JEUDI, 16 juin 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, je, David H. Culligan, vendrai à l'enchère publique, la propriété décrite ci-après:

PROPRIETE FONCIERE.

1.—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits de voie, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque manière, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet No. 363, borné par les rues Bienville, Broad, White et Iberville (autrefois rue Custom House), désigné par la lettre B sur un croquis et certificat d'arpentage fait par Geo. de Armas, voyer et ingénieur civil, daté du 9 juin 1913, d'après lequel croquis le dit lot commence à une distance de deux cent quarante pieds, un pouce et quatre lignes du coin des rues Bienville et Broad, et mesure vingt-neuf pieds, huit pouces de face à la rue Bienville, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent trente-quatre pieds, neuf pouces et quatre lignes entre lignes parallèles. Les bâtisses sur le dit lot de terre sont désignées par la numéro municipal 2732, rue Bienville.

2. Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits de voie, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet No. 363, borné par les rues Bienville, Broad, White et Iberville (autrefois rue Custom House), désigné par la lettre A sur le croquis déjà mentionné, fait par Geo. de Armas, voyer et ingénieur civil, d'après lequel croquis le dit lot de terre commence à une distance de deux cents soixante-neuf pieds, neuf pouces et quatre lignes du coin des rues Bienville et Broad, et mesure vingt-neuf pieds quatre pouces de face à la rue Bienville, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent trente-quatre pieds, neuf pouces et quatre lignes entre lignes égales et parallèles, et est composé de la partie la plus grande du lot original No. 7. Les bâtisses sur le dit lot de terre sont désignées par les numéros municipaux 2736-2738, rue Bienville.

3.—Deux certains lots de terre, et tous les droits de voie, privilèges, servitudes et avantages y appartenant de quelque façon, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No. 363 (autrefois îlet No. 40), borné par les rues Broad, White, Custom House (maintenant Iberville) et Bienville, et désignés comme lots Nos. 5 et 6 sur un plan d'Edgar Pillié, voyer, daté du 9 juillet 1895, dans les archives de l'étude de E. L. Sansum, ancien notaire en cette ville, comme plan No. 9, chacun mesurant trente pieds, neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Bienville, sur cent deux pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Deux certains morceaux de terre situés dans le même district et îlet, désignés comme partie arrière des lots Nos. 5 et 6, mesurant chacun trente pieds de face sur une ligne parallèle à la rue Bienville, et cent deux pieds de la ligne de la rue Bienville, sur trente-deux pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, formant la partie arrière des lots.

4.—Un certain morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits de voie, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque manière, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 363, borné par les rues Custom House (maintenant Iberville), White, Bienville et Broad, laquelle portion de terre est formée de la partie antérieure du lot désigné par le numéro 33 sur un plan de F. N. Tourne, daté du 15 mars 1864, et déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire de cette ville, comme plan No. 79, et mesure trente-deux pieds, neuf pouces et demi de face à la rue White, sur cent vingt pieds de profondeur. Les bâtisses sur le dit lot de terre sont désignées par les nuéros municipaux 214 et 216, rue White.

5.—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout les droits de voie, privilèges et servitudes y appartenant de quelque façon, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet No. 305, borné par les rues Iberville (autrefois Custom House), Rocheblave, Tonti et Bienville, désigné par la lettre A sur un croquis et certificat d'arpentage fait par Geo. de Armas, voyer et ingénieur civil, daté le 9 juin 1913, d'après lequel croquis le dit lot A forme le coin des rues Iberville et Rocheblave, et mesure vingt-neuf pieds cinq pouces de face à la rue Iberville, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes égales et parallèles, et de face à la rue Rocheblave étant composé de la totalité du lot original No. 12 et une partie du lot No. 11. Les bâtisses sur le dit lot de terre sont désignées par les numéros municipaux 2437-2439, rue Iberville.

6.—Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits de voie, privilèges, servitudes et avantages y appartenant de quelque façon, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet No. 305, borné par les rues Iberville (autrefois Custom House), Rocheblave, Tonti et Bienville, désigné par la lettre B sur le croquis déjà mentionné et certificat d'arpentage fait par George de Armas, voyer et ingénieur civil, d'après lequel croquis le dit lot commence à une distance de vingt-neuf pieds cinq pouces du coin des rues Iberville et Rocheblave et mesure vingt pieds sept pouces de face à la rue Iberville, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes égales et parallèles.. Les bâtisses sur le dit lot de terre sont désignées par le numéro municipal 2435, rue Iberville.

Conditions—Comptant un tiers, ou plus, le solde payable dans une, ou une et deux années; la partie qui est à crédit, y en ayant une, devant porter un intérêt au taux de 8 pour cent par an, payable annuellement, et devant être mise en sécurité par les clauses d'hypothèque qui sont habituelles, de même que le pacte de non-aliénando, une provision pour l'assurance de la propriété à faveur des billets hypothéquaires et pour le paiement du dix pour cent de gages d'avocats dans le cas d'empêchement; l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes taxes pour l'année 1914 sur le prix d'achat et au-dessus; de recevoir les loyers seulement à partir de la date de cession des actes de vente; les billets hypothequaires devront être datés le même jour que les actes de vente; l'acquéreur devra payer les actes de vente devant E. M. Stafford Esq., notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

DAVID H. CULLIGAN, Encanteur.
E. M. STAFFORD, H. W. ROBINSON, HYMAN MITHOFF, Avocats pour les demandeurs.
ANDREW M. FROLICH, J. H. BREWER, Avocats pour les défendeurs.
mai 17 24 31—juin 7 14 16

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée, dans le Cinquième District, portant les numéros municipaux 225 et 227 rue Eliza (dans l'îlet des rues Bouny, Powder et Evelina et l'avenue Opélousas).

Realty and Investment Company, Ltd., vs. Jerry Raywood.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,364 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances y appartenant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le numéro 18 de l'îlet No. 90, borné par les rues Eliza, Bouny, Powder et Evelina et l'avenue Opélousas (autrefois rue Market); lequel lot mesure 30 pieds de face à la rue Eliza sur cent dix pieds de profondeur, le tout plus ou moins.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL, Avocats pour le demanderesse.

VENTES A L'ENCAN

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jacob Warren. No. 99,082. Cour Civile de District, Division B. En conformité à l'acte No. 153 de 1900. Le MARDI, 16 juin 1914, à la Bourse, 311, rue Baronne, par Ramsey & Danziger, C. A. Ramsey, Encanteur; sera vendue en vertu et poursuite d'un ordre daté et signé le 2 juin 1914, par l'honorable Fred D. King, juge de la cour sus-dite, Division B, et qui m'a été adressé, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec améliorations, etc., situé dans le Sixième District, dans le square Franklin, Cadiz, Valence et Liberté. Le dit lot, désigné par la lettre D, mesure 30 pieds de face à la rue Franklin, la même largeur à l'arrière, sur 90 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Conditions: Comptant; l'acquéreur devra payer les impôts pour 1914 et l'acte de vente devant E. L. Weil, notaire. Vingt pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

J. O. LAUTENSCHLAEGER, Avocat.
juin 7 16

Par LEONARD L. STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partition.

Amant Boyd de Calongne et als. vs. A. A. de Calongne et als.

No. 106,238 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division D.

Au plus haut et dernier preneur, cottage simple, 1523 N. Avenue Claiborne, entre Columbus et Laharpe.

Par LEONARD L. STERN, Encanteur, le MARDI, 16 juin, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement lu et rendu à cour ouverte, le 29 avril 1914, et du jugement signé à cour ouverte le 5 mai 1914, par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Laharpe, Columbus et Derbigny, désigné par le No. six sur un plan dessiné par Rougerol, daté du 10 avril 1839, déposé en l'étude de L. Hermann, ancien notaire de cette ville, lequel lot numéro six commence à une distance d'environ 126 pieds du coin des rues Laharpe et Claiborne, et mesure 31 pieds 8½ pouces de face à la rue Claiborne, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Un certain lot de terre situé dans le même district et îlet que la propriété décrite ci-dessus, et contiguë au côté arrière de celle-ci, selon qu'il se voit sur le plan de Rougerol et qui est à une distance de 100 pieds de la rue Claiborne et mesure 30 pieds au long de la ligne du lot No. 6, sur une ligne parallèle à la rue Claiborne sur une profondeur dans la direction de la rue Derbigny de 55 pieds, 9 pouces et 2 lignes entre lignes égales et parallèles, la dite portion vacante de terre étant composée des fonds extrêmes des lots originaux Nos. 23 et 25, sur un plan dressé par Gonzales, en date du 27 février 1849.

Conditions—Comptant; acte de vente passé devant Félix J. Puig, notaire, aux dépens de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt demandé au moment de l'adjudication.

LEONARD L. STERN, Encanteur.
A. A. DE CALONGNE, Avocat pour les demandeurs.
CAGE, BALDWIN & CRABITES, Avocats pour les défendeurs.
mai 14 17 24 31—juin 7 14 16

VENTES PAR LE CONSTABLE

Avis aux marchands de meubles!

ANNONCE JUDICIAIRE.

Apollo Realty Co. vs. Joseph McKay.

PREMIERE COUR DE CITE pour la paroisse d'Orléans — No. 63,710 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Première Cour de cité pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, dans les locaux Nos. 808 rue S. Remparts, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 juin 1914, à 11 heures a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Un lot de lits en fer, un lot de ressorts, matelas, un lot d'accessoires de lit, un pupitre, un lot de lavabos et commodes, un lot de chaises, un lot d'ustensiles de cuisine, un lot de garde-robes, un dressoir de cuisine, un lot de meubles pour vestibule avec six pièces, une machine à coudre, un lot de tables, un lot de peintures à l'huile, un lot d'ornements, un lot de faïences, un davenport, trois grands comptoirs, une vitrine, un lot d'épicerie assortie et de nombreux autres articles.

Saisie dans le procès ci dessus.

CONDITIONS — Comptant.

P. McGILL,
Constable Première cour de Cité de la Nouvelle Orleans.
mai 31—juin 4 9

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée, dans le Troisième District de cette ville, portant le numéro municipal 2084 rue Espagne (dans l'îlet Johnson, Mandeville et Galvez).

André Lafargue vs. Frederick G. Meyers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,479 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, droits de passage, privilèges, servitudes et avantages y ayant trait ou appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Johnson, Mandeville et Galvez (autrefois Grant), désigné par le numéro six et commençant à une distance de trente-et-un pieds, onze pouces et cinq lignes du coin des rues Johnson et Espagne; le dit lot mesure trente-et-un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue Espagne sur cent vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WM. A. BELL, Avocat pour le demandeur.
mai 15 16 22 29—juin 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un piano "Werlein" de valeur, avec tabouret et couvre-clavier.

Philip Werlein, Ltd., vs. J. W. Vance.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,256 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans les locaux désignés ci-après, le JEUDI, 11 juin 1914, à 10 h. 30 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Dans mon magasin, Nos. 508-512 rue Chartres:

1 piano "Werlein," tabouret et protège-clavier.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
MERRICK, JENSLER & SCHWARZ, Avocats pour le demandeur.

VENTES A L'ENCAN

PAR CARRERE & CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour succession. 16 sites pour constructions, sur les rues Audubon et Walnut. Rues et trottoirs pavés. Cottage isolé, 3634, rue Coliseum, coin de la rue Antonine, avec le morceau propre à être construit qui le touche, au coin des rues Coliseum et Amelia. Voyez les plans à la Bourse.

LE JEUDI, 7 JUILLET 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311, rue Baronne. Succession de Abner A. Parker. No. 107,807. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

Le JEUDI, 7 juillet 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311, rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et obéissance à un ordre issu, daté et signé le 18 avril 1914, par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, je, Ernest A. Carrère, encanteur dûment autorisé dans et pour la Paroisse d'Orléans, procéderai à vendre la propriété suivante, décrite à savoir:

Seize certains lots de terre avec améliorations, îlet 31, dans le Sixième District, borné par les rues Walnut, Audubon, Général Hood et Ferdinand, selon le plan de B. Burisson, voyer, du 15 avril 1836, et désigné par les lettres A, B, C, E, F, G, H, I, J, K, L, P, Q, R, S, T, sur un croquis fait par C. U. Lewis, le 16 janvier, 1908, annexé à un acte devant G. G. Kronenberger, notaire, le 17 mars 1908, mesurant comme suit:

Le lots A, B et C se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Audubon sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, le lot A formant le coin des rues Audubon et Ferdinand.

Les lots E à J, compris, se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Audubon sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Les lots K à L, compris, se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Walnut sur cent vingt pieds de profondeur, le lot K formant le coin des rues Général Hood et Walnut.

Les lots P à T, compris, se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Walnut sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, le lot T formant le coin des rues Walnut et Ferdinand,

Deux certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Coliseum, Antonine, Amelia et Chestnut, désignés comme lots Nos. A et B sur un croquis fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, le 17 avril 191, et mesure comme suit:

Le lot A, 5 pieds de face à la rue Coliseum, 54 pieds, 6 pouces et 6 lignes à l'arrière, sur 122 pieds 2 pouces de profondeur sur la rue Amelia, et